

L'ECHO DE LA PETITE MONTAGNE



Arinthod
Orgelet
Saint-Julien

n°138 - janvier - mars 2017 - 4.90 €

Vitraux

L'Adapement en BD Petits fruits oubliés



9 770754 850008

Points de vue sur les milieux aquatiques

Par les associations de pêche

Pour faire suite à leur série d'articles, les associations de pêche de la Petite Montagne souhaitent montrer, à quel point un sujet essentiel tel que l'eau, pouvait être perçu de façon bien différente sur un même territoire. Elles ont pris contact avec six personnes qui, à leur manière, représentent des acteurs du territoire : de la citoyenne au professionnel en lien avec l'eau, en passant par le représentant d'une profession ou l'élu. Qu'ils soient remerciés d'avoir joué le jeu.

Nous leur avons simplement posé cinq questions, les mêmes pour chacun :

Question 1 : Que représentent pour vous les cours d'eau et milieux aquatiques ?

Question 2 : Selon votre ressenti, quelle importance ont-ils sur le territoire de la Petite Montagne ?

Question 3 : Comment percevez-vous les actions du monde associatif de la pêche sur le secteur ?

Question 4 : Comment voyez-vous l'avenir ? Et qu'est-ce qui est mis en place pour améliorer la situation ?

Question 5 : Et vous ? Dans votre quotidien et activité, qu'est-ce que vous êtes prêt à changer ?

JEAN-CHARLES GROSDIDIER,

premier vice-président de la Communauté de Communes Petite Montagne, conseiller départemental.

Q1 : Tout simplement, la vie. L'eau est, en effet, une ressource indispensable à gérer pour protéger la vie. Les cours d'eau et les milieux humides constituent les écosystèmes aquatiques qui sont le résultat d'un équilibre entre un milieu naturel et les espèces animales et végétales qui y vivent. Ce sont des habitations, des végétaux, des animaux.

Q2 : Évidemment une importance majeure et primordiale, que ce soit en Petite Montagne ou ailleurs puisque, je l'ai dit précédemment, l'eau c'est la vie et elle est une ressource limitée en quantité et qualité.

Q3 : Les associations sont avant tout riches de l'action individuelle de leurs membres. Sur notre territoire, le monde associatif de la pêche semble de plus en plus présent en proposant des actions concrètes pour la promotion du loisir « pêche », pour l'initiation et la découverte, des actions qui génèrent des études en faveur du milieu aquatique et des travaux d'aménagement ou de restauration.

Q4 : Assez sereinement, depuis la prise en compte, de l'importance et du problème futur de nos ressources en eau. Chaque citoyen prend conscience de cette problématique, ce qui semblait moins le cas auparavant. Nous pouvons constater que les collectivités territoriales s'engagent de plus en plus pour améliorer l'état des lieux (aménagement de tourbière, défrichement de marais, étude des rivières, des bassins versants, des zones humides préservées, etc.).

Q5 : Naturellement, à la suite de ce que j'ai développé, nous devons tous être conscients du danger au quotidien en gérant la consommation de notre eau potable, en récupérant les eaux de pluie, peut-être en amenant des eaux de ruissellement pour arroser des parcelles agricoles. Ainsi que des actions ménagères quotidiennes. L'arrosage le soir réduit les pertes liées à l'évaporation, le lavage de voitures dans une station de lavage nécessite 60 litres d'eau au lieu de 200 litres avec un tuyau d'arrosage, etc.



ALINE DUVOT,

mère de famille à Arinthod.

Q1 : A mon sens, les cours d'eau, fleuves, rivières, etc. permettent à l'eau de pluie ou du sous-sol de se déplacer pour se diffuser sur et sous la terre. Le milieu aquatique permet au monde animal et végétal de se développer.

L'eau est à la terre ce que le sang est à l'homme, et le sang est essentiellement composé d'eau.

L'eau est un élément vital qui permet à tout un ensemble de fonctionner : le développement des végétaux, du monde animal terrestre et aquatique, et à l'homme de vivre. Sans eau rien n'existerait. L'eau c'est la vie !

Q2 : Je pense d'abord à la Valouse. Il existe certainement des étangs et des marais, mais je ne connais pas la superficie totale couverte par l'eau en Petite Montagne.

Q3 : Je n'ai pas vraiment connaissance des actions du monde associatif de la pêche sur le secteur.

Néanmoins, j'ai entendu cet été que les cours d'eau étaient particulièrement surveillés car le manque d'eau dû à la sécheresse dans les petits cours provoquait un développement d'algues qui étaient néfastes au milieu aquatique. Je sais que la solution sous le barrage de Vouglans a été de relâcher de l'eau pour alimenter l'Ain en contrebas. J'ignore si des actions du même type ont pu être menées en Petite Montagne.

J'entends également parfois parler de lâcher des poissons dans les rivières pour les repeupler, je pense que cela peut être une action du monde associatif de la pêche.

Q4 : J'ai le sentiment que nous avons tous, à notre échelle, pris conscience que nous ne faisons pas assez attention à la nature qui nous entoure et grâce à laquelle nous vivons. Beaucoup d'erreurs ont été faites par le

passé par les particuliers, les entreprises, les agriculteurs. Pour ce qui concerne l'eau, nous avons pollué le sol, donc les nappes phréatiques. Il s'est passé beaucoup de temps avant que l'on ne mesure les conséquences de nos erreurs. Mais aujourd'hui, nous savons ce qu'il ne faut plus faire et pourquoi il est important de préserver ce que la nature met à notre disposition. J'ai foi en l'avenir.

Q5 : J'ai pratiqué en toutes saisons le camping-car pendant de nombreuses années. J'ai connu à travers ce mode de vacances le manque total d'eau pendant quelques heures seulement. J'ai donc pu mesurer à quel point l'eau a de l'importance. Si l'on fait un parallèle, la panne électrique que j'ai pu connaître aussi n'est pas vitale, la panne d'eau, oui !

Pour ma part, je fais au quotidien très attention à ne pas laisser couler l'eau inutilement en faisant ma vaisselle ou lors de mes passages à la salle de bain.

Nous avons équipé notre maison pour récupérer l'eau de pluie du toit, qui nous sert pour le moment, pour arroser la pelouse, le jardin, nos arbres, nos fleurs, laver nos véhicules mais ce que j'aimerais par-dessus tout c'est pouvoir utiliser cette eau pour faire mes lessives et surtout pour faire fonctionner ma chasse d'eau.

Il est nécessaire que chacun d'entre nous prenne conscience de l'importance que nous devons porter à l'eau. Je mets quiconque au défi de passer une journée sans boire, sans se laver les mains, et même d'essayer de se préparer un repas sans utiliser d'eau... Ce sont des gestes vitaux qui deviendront impossibles si nous ne préservons pas cette richesse qui n'est sûrement pas inépuisable.

PASCAL GIROD,

président du syndicat des eaux Arinthod, Chisséria, Saint-Hymetière, Cécia, Chemilla, Lavans-sur-Valouse



Q1 : Dans le cycle de l'eau, les cours d'eau et milieux aquatiques sont les parties les plus visibles de cet élément et, de la source que nous captions pour nos besoins jusqu'à la rivière, l'eau apporte la vie tout au long de son cheminement. Les milieux aquatiques sont particulièrement importants pour la temporisation qu'ils apportent dans l'écoulement des eaux (absorption des excès d'eau et restitution étalée allant jusqu'à l'atténuation de l'effet sécheresse).

Q2 : Si la Petite Montagne a beaucoup de pelouses sèches, elle a aussi beaucoup de petites vallées, de petites niches verdoyantes qui font son charme. Sa diversité doit permettre à la fois de préserver un maximum de milieux naturels tout en acceptant le drainage dans les zones agricoles intéressantes.

Q3 : Les actions sont surtout militantes auprès des instances (comité de bassin, DDT, etc.) où les pêcheurs sont très représentés et très influents. Par contre ils sont très peu audibles auprès de la population en général.

Q4 : Il est indispensable que le message soit pris en compte par une audience bien plus large que le monde de la pêche. Chaque projet, chaque action ayant un impact sur un cours d'eau doit faire l'objet d'une évaluation afin d'en minimiser les conséquences.

Q5 : Je pense déjà avoir une certaine conscience sur ce sujet. Pour le syndicat des eaux, le rendement du réseau de distribution est un de nos soucis permanents. L'eau que nous ne pompions pas est bien mieux dans le ruisseau de Valcombe que pompée, traitée et perdue.





EMILIE PARSUS ET CHRYSTELLE TACHON,

techniciennes assainissement de la Communauté de Communes Petite Montagne.

Q1 : Les cours d'eau et milieux aquatiques représentent un milieu à protéger grâce au traitement des eaux usées.

L'assainissement collectif est un mode d'assainissement constitué par un réseau public de collecte et de transport des eaux usées vers un ouvrage d'épuration (station d'épuration).

Autrefois nommé autonome ou individuel, l'assainissement non collectif est reconnu comme un système d'assainissement à part entière. Il est situé en domaine privé.

Q2 : Les cours d'eau et les milieux aquatiques sont nombreux et importants pour le territoire, d'un point de vue biodiversité végétale et animale (migration, reproduction...), ressource pour l'eau potable. Ils sont également sources d'activités : pêche, randonnée etc.

Q3 : La Communauté de Communes apprécie la participation de l'association à la semaine et journée de clôture Petite Montagne Grands Talents.

Q4 : La Communauté de Communes Petite Montagne possède les compétences assainissement collectif et assainissement non collectif.

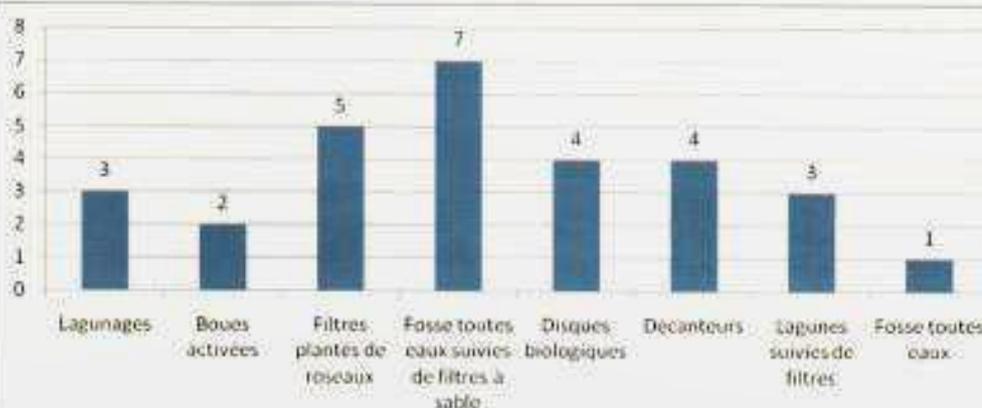
La Fédération de Pêche du Jura contribue à une meilleure connaissance des cours d'eau en accompagnant techniquement la Communauté de Communes dans le cadre des suivis réalisés sur le bassin versant de la Valouse.

En assainissement collectif 29 stations d'épuration sont présentes sur le territoire et 60,8 km de réseau. Le type de station d'épuration est adapté à la population, au type de réseau, et au milieu naturel.

En assainissement non collectif, la Communauté de Communes a un rôle de conseil auprès des usagers pour les renseigner sur les installations d'assainissement non collectif possibles réglementairement. De plus elle a effectué cette année presque tous les zonages d'assainissement. Ces zonages sont obligatoires et permettent aux usagers éligibles de bénéficier de 3 000 € de subventions jusqu'en 2018 pour la mise aux normes de leurs installations. Cette subvention est donnée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Les propriétaires souhaitant des renseignements doivent prendre contact avec nous.

La Communauté de Communes a mis en place depuis de nombreuses années un service entretien. L'objectif est de regrouper les vidanges des installations d'assainissement non collectif afin de limiter les déplacements de l'entreprise et d'avoir des tarifs plus attractifs pour les usagers. Ce service et les visites que nous effectuons permettent de sensibiliser les usagers sur l'importance pour le milieu naturel de vidanger et d'entretenir leur installation.

Q5 : La Communauté de Communes est prête à accentuer la communication sur la préservation des milieux via le traitement des eaux usées, par exemple ne pas rejeter de lingettes dites biodégradables dans les toilettes.



Nombre et types de stations d'épuration sur le territoire de la Communauté de Communes Petite Montagne.

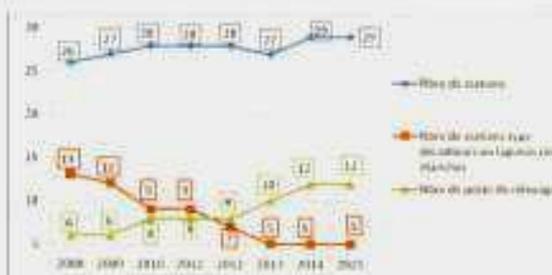
En assainissement collectif, l'amélioration de la qualité du milieu naturel se concrétise par la réhabilitation d'anciennes stations ne permettant pas un traitement des eaux usées optimal, l'entretien des ouvrages, ou des travaux sur le réseau comme mise en séparatif, déconnexion d'eaux claires parasites (eau de nappe phréatique ou source).

Depuis 2008, le nombre de stations vétustes est passé de 13 à 5.

Des analyses en entrée et sortie de stations sont effectuées afin de vérifier les rendements épuratoires.

Évolution du nombre de stations d'épuration et de postes de relevage sur le territoire

(Le nombre de stations de type décanteurs ou lagunes non étanches est inclus dans le nombre de stations total.)





JOCELYNE FAVIER,

*membre de la Chambre
d'Agriculture du Jura.*



VINCENT DAMS,

*chargé de mission et animateur
nature, Jura Nature
Environnement.*

Q1 : Les cours d'eau sont globalement de très bonne qualité écologique avec quantité d'espèces. Ils sont là depuis toujours, il faut les entretenir pour les conserver.

Les milieux naturels de la Petite Montagne présentent eux aussi un bon état de conservation. Ils hébergent actuellement des espèces de valeur patrimoniale.

Q2 : Ils ont ici la même utilité qu'ailleurs. Les pratiques, jusque-là, ont fait que l'on a pu garder cet écosystème, et nous le respectons.

Les zones humides sont suffisamment nombreuses sur la Petite Montagne pour ne pas en rajouter. Parfois l'écologie de l'homme est exagérée. Les agriculteurs savent ce qui est le mieux pour leur territoire, ce qui doit être amélioré, ou au contraire laissé en l'état. Dans notre métier c'est le bon sens ancestral.

Q3 : Les associations de pêche font du bon travail sur les cours d'eau, elles doivent continuer. Mais ont-elles suffisamment les moyens matériels et humains ?

Q4 : On nous fait appliquer partout le principe de précaution, dans le même temps on nous interdit la prévention. Curer les fossés pour moi est primordial et inévitable. Nous avons eu assez d'exemples de crues ce printemps pour en voir l'utilité.

Q5 : Travailler en Petite Montagne et en zone Natura 2000 devient difficile. Oublier un peu les papillons et les chauves-souris au profit de l'être humain serait plus raisonnable, le métier d'agriculteur est quelque peu compromis. Nous autres agriculteurs avons besoin de la nature, et quand elle est en danger nous savons la respecter.

Dans notre activité, nous sommes soumis aux mises aux normes : gestions des effluents, des phytosanitaires, suivi sanitaire et pharmaceutique, etc, le cahier des charges du comté !

Que pouvons nous faire de mieux ?

Q1 : Des milieux de vie essentiels à nos paysages et à la biodiversité, au fonctionnement complexe donc malheureusement mal compris et ayant souvent été réaménagés et altérés pour les besoins des hommes, au détriment de l'écosystème.

Q2 : Ils structurent le paysage, même si le milieu karstique local les fait parfois évoluer sous nos pieds ! Ils sont très diversifiés avec les sources et résurgences, les réseaux de fossés, les ruisseaux et les rivières. Le lien avec les activités humaines (moulins, fontaines, etc.) est fort et a donné un patrimoine lié à l'eau qu'il faut conserver et valoriser.

Q3 : Le fonctionnement et les besoins d'une rivière sont des notions complexes, d'autant plus quand celle-ci a été profondément modifiée. L'action de sensibilisation des pêcheurs est primordiale pour aiguïser leur regard à l'égard du milieu écologique, de sa faune et de sa flore, qui ne peut pas se limiter aux seuls besoins des poissons "intéressants". Relâcher du poisson quand les rivières n'en fournissaient pas assez a, je pense, fait du tort aux pêcheurs en les détournant des enjeux écologiques. Aujourd'hui les mentalités évoluent et l'approche écologique du milieu est de plus en plus partagée.

Q4 : Le souci principal est que nos écosystèmes aquatiques vont mal et ne parviennent pas à se restaurer d'eux-mêmes. Nous avons en quelque sorte "cassé le jouet" et nos tentatives de réparation ne pourront pas en faire un neuf. Le problème du foncier est le cœur du problème car les propriétaires et les exploitants se retrouvent seuls pour gérer des problèmes d'intérêt général qui demandent au contraire un travail collectif d'envergure. La rivière est un bien commun !

Q5 : De mon point de vue, la prise en compte du retour du castor et la cohabitation qui doit en découler sont une belle opportunité pour faire évoluer notre regard sur le fonctionnement d'une rivière et adopter de bons comportements quant à la banalisation actuelle de nos cours d'eau (absence de ripisylve, enfoncement du lit, étiage sévère, etc.). La seule préoccupation écologique ne doit pas seule nous guider. Échanger avec les agriculteurs, accompagner les élus locaux, informer les habitants... Bref, "être dans l'humain" est aujourd'hui mon approche, chose que je voyais différemment avant.

Il n'y a pas besoin de plus d'explication. Les réponses se suffisent à elles-mêmes.

Des points de vue parfois divergeant, parfois se recoupant. En tout cas une conscience collective de l'importance de l'eau, sa ressource, sa biodiversité, mais aussi, au-dessus de tout ça, de l'importance de la préservation, voire de l'amélioration des milieux aquatiques sur le territoire de la Petite Montagne.

Œuvrer tous en ce sens, il n'y a plus qu'à ! ■